



# Le Caneton

La lettre d'information de la Ferté-Imbault



Fertoises, Fertois,

Courant juin vous avez découvert mon ainé, le Canard Fertois. Sa parution sera bi-annuelle. Mais pour ne pas vous laisser sans nouvelles, me voici ! Je me nomme le Caneton Fertois. J'ai pour but de vous informer sur les nouvelles brèves de la Ferté-Imbault et je paraîtra plusieurs fois dans l'année selon l'actualité Fertoise.

« Encore heureux que c'soit deux foué dans l'année, sinon j'n'hésit'rai point à m'incruster dans l'Caneton ! Car j'vois et j'entendiou plein d'choses qu'faut j'vous raconte..

A la r'voyure, dans le Canard Fertois ! » Tante Gertrude

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre la mairie est désormais ouverte au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h
- le samedi matin de 9h à 12h

## BIBLIOTHEQUE

La municipalité a décidé de travailler dans l'optique du plan de lecture publique avec le Conseil Général. Cette collaboration permet à la commune d'obtenir un **prêt de 1000 ouvrages, CD et DVD** qui sont remplacés par la même quantité tous les 3 mois à minima et 6 mois à maxima. Cette rotation de livres permettra à la bibliothèque d'avoir un cycle régulier de nouveautés et de développer un rayon CD de musique et DVD de film.

C'est la raison pour laquelle des **bibliothécaires du Conseil Général** se sont déplacées jusqu'à La Ferté-Imbault pour étudier notre bibliothèque et nous **apporter par**

## SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

Le site Internet de la Ferté-Imbault sera à nouveau en activité dans le courant de l'**année 2015** à la suite d'un travail de **renovation**.

En attendant, vous pouvez suivre l'actualité de La Ferté-Imbault sur les réseaux sociaux suivants : Facebook et google+.

## TRAVAUX DANS LE BOURG

Conforme au plan handicap exigé par la loi, la municipalité a engagé une première tranche de travaux devant le salon de coiffure Sonia. Ces travaux ont consisté en la **création d'une rampe** permettant l'accessibilité au commerce et se sont terminés par la mise en place des rambardes de sécurité. D'autres **tranches de travaux seront à venir** tout au long du mandat.

## POUR INFO...

Le lotissement, zone des Pellois, a retrouvé sa quiétude suite à une peur provoquée par la présence d'un **nid de frelons**. Les services communaux aussitôt prévenus ont procédé à son **enlèvement**.

**leur professionnalisme une aide** bienvenue. Dans l'unique objectif d'améliorer la qualité de notre espace culturel, un désherbage (sortie de livres) s'est avéré nécessaire car trop de livres anciens ou abîmés, **asphyxiant les rayonnages**, freinaient la bonne gestion de notre bibliothèque.

Les livres sortis n'ont pas été jetés. Ils ont été **offerts aux Fertois** qui le désiraient. Les ouvrages restants, destinés aux dons, restants, ont été entreposés dans les locaux communaux en attendant d'être **donnés aux associations** « Culture et Loisirs » et « Lanturelus ». En aucun cas, jamais, ils n'ont été jetés !

Dans un même temps, l'agencement de la bibliothèque est en cours d'aménagement pour pouvoir accueillir les groupes scolaires dans le cadre des temps d'activités périscolaires imposés par la réforme. Un **espace** est aujourd'hui **dédié aux enfants** où des tapis seront spécialement mis en place. Aussi l'équipe municipale projette de développer l'**espace accordé aux adolescents**.

Actuellement, il est demandé aux abonnés de la bibliothèque de ramener les livres empruntés car nos bénévoles ainsi qu'un agent communal ont le fastidieux travail d'informatiser la bibliothèque. Aucun livre ne pourra

être emprunté jusqu'au mois de décembre. Le logiciel nous a été fourni gratuitement. L'information ne coûte à la commune que le prix d'une douchette -100 euros-, le prix d'une imprimante laser -60 euros- et l'achat d'étiquettes auto-collantes. **Peu d'argent investi**, pour un gain de temps, une **meilleure gestion**

pour une bibliothèque municipale modernisée !

De plus, le Conseil Général a fourni à titre gracieux un ordinateur qui permet un accès gratuit à internet pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, le mercredi et le vendredi de 15h00 à 18h00 à tous les habitants de la Ferté-Imbault.

Nous remercions fortement nos bénévoles qui n'hésitent pas à prendre de leur temps pour tenir la bibliothèque municipale. Nous comptons actuellement deux personnes bénévoles supplémentaires. N'hésitez pas à les rejoindre !

## **GENS DU VOYAGE**

Récemment des gens du voyage se sont installés dans la zone d'habitation les Pellois, plus précisément aux abords du gymnase profitant ainsi d'un espace libre. La municipalité Fertoise a jugé nécessaire de négocier avec les familles installées sans autorisation et dans l'attente d'un terrain qui devait leur être dédié à Salbris, en les déplaçant au camping afin de ne pas perturber tout un quartier. La municipalité a réussi à établir un protocole de stationnement qui a été entièrement respecté (horaires de départ, paiement des emplacements et nettoyage de la zone occupée.) afin qu'elles partent bien vers Salbris. Ainsi les familles sont arrivées le 9 octobre et sont parties, comme il avait été prévu, le lendemain dès la venue du maire sur les lieux.

## **BANQUE ALIMENTAIRE**

Le Centre Communal d'actions sociales de la municipalité propose aux Fertois et Fertoises en situation difficile et précaire un service de banque alimentaire. Cette aide consiste en la livraison chaque mois d'un panier garni de denrées alimentaires de base. Ainsi les personnes désirant profiter de ce service peuvent se faire connaître en mairie où un dossier de demande sera mis à disposition. Le CCAS réuni ensuite en commission délibérera sur l'attribution ou non de l'aide en fonction des revenus et des charges du ou des demandeurs.

## **NOUVEL ARRIVANT**

Vous êtes nouvel arrivant à la Ferté-Imbault, n'hésitez pas à vous présenter à la mairie !

## **COMMERCES AMBULANTS**

Benoît Rossignol, volailler traiteur, ne viendra plus s'installer sur la place le dimanche matin.

## **CAMPING**

La municipalité a été dans l'impossibilité d'ouvrir le camping pour la saison 2014 faute de candidats pouvant répondre aux exigences économiques et administratives afférentes à la tenue d'un camping. L'arrivée tardive de la nouvelle équipe municipale suite aux calendriers des élections n'a facilité en rien le travail de mise en place. En effet certains candidats ne souhaitaient pas reprendre le camping alors que la saison avait déjà commencé.

Nous relançons le projet et faisons appel à tous candidats susceptibles de pouvoir assurer la gestion du camping.

Pour les personnes intéressées, **un dossier de dépôt de candidature est à retirer en mairie.**

## **MOT DU GARDE CHAMPETRE**

### **VIGILANCE FACE AUX CAMBRIOLAGES ET DEMARCHAGES**



« Etre acteur de sa propre sécurité en étant attentif aux faits inhabituels. »

Lorsque vous constatez un fait inhabituel, une personne inconnue, un démarchage à domicile, un comportement anormal, un véhicule suspect, un acte d'incivilité, de jour comme de nuit, n'hésitez à appeler la gendarmerie.

Quelques bonnes habitudes à prendre :

Donner si possible une description des suspects, de leurs comportements et du véhicule utilisé (relevé d'immatriculation, marque, couleur).

Assurez-vous que les portes et fenêtres de votre domicile sont bien fermées à clés car la moitié des cambriolages ont lieu en journée, pendant votre absence, même de courte durée.

Ne ranger pas les clés dans les endroits habituels (paillason, pot de fleurs, dépendances à proximité, etc).

Ne faites pas entrer les démarcheurs.

**Contacts : GENDARMERIE**

**Brigade de proximité de Salbris :**

**02 54 94 16 30**

**Appel d'urgence : 17**

Lettre d'information N°1 - Automne 2014. Dépôt légal novembre 2014.

Conçue sous l'égide de la commission «bulletin municipal» sous la présidence d'Isabelle Gasselien.

Responsable-Rédacteur-Coordinateur : Stéphanie Grigaa.

Mairie de La Ferté-Imbault - Tél 02 54 96 22 13.

Conception maquette : Katia Foltier, Infographiste 06 09 79 79 19

Impression Accès Graphique Romorantin - Distribué par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique